

Compte rendu du Conseil Municipal du 13 septembre 2013

Approbation procès-verbal réunion antérieure

Le procès-verbal de la séance du conseil municipal du 5 juillet 2013 est approuvé à l'unanimité sans observation.

Points et réunions diverses

- ✓ **Personnel communal :**
 - Charly CHEVARD, en disponibilité depuis juillet 2012, a mis fin à sa collaboration avec la commune. Il ne fait donc plus partie des effectifs communaux.
 - Claude DORRIERE, actuellement en contrat aidé (CAE-CUI), pourrait, à priori, renouveler ce contrat pour une durée totale maximum de 5 ans.
 - Alain LEROUX devrait pouvoir prétendre à ses droits de retraite en 2015.
- ✓ **Remplacement miroir de sécurité :** Les miroirs, au niveau du Tourne Bride et face au lotissement de l'Arche, ont été remplacés.
- ✓ **Travaux éclairage stade :** Ces travaux ont été effectués début septembre.
- ✓ **Pose de « coussins berlinois » :** Ces aménagements de sécurité prévus sur la commune et concernant des routes départementales sont dans l'attente d'un accord du Service Territorial d'Aménagement du Conseil Général (S.T.A.).
- ✓ **Proposition de cession de terrain communal :** La proposition de cession de terrain faite à M. et Mme ROGNON a été déclinée sans contreproposition.
- ✓ **Réunion de rentrée avec les associations :** Xavier GAUTHIER fait part des modifications de créneaux liées à l'utilisation temporaire de la salle « Les Albizzias » par la commune dans le cadre de la restauration scolaire. Ainsi, les cours de l'Association de gymnastique et de la Country se feront dans la salle polyvalente le temps de l'indisponibilité de la salle « Les Albizzias ». L'association Zumba de Sorigny a demandé un créneau sur Villeperdue au vu du nombre important d'adhérents villeperduisiens. Ces cours de Zumba se feront à Courbeloup dans l'attente de la disponibilité du créneau octroyé à la salle polyvalente, rendu disponible par la Country qui réintègrera la salle « Les Albizzias » dès que possible. Le créneau d'utilisation de la salle polyvalente par le club de basket a été supprimé.
- ✓ **Réunion du Syndicat du collège de Montbazou :** Frédéric LUCIER informe les élus que, l'absence d'aide financière de la Direction Régionale des Affaires Culturelles (D.R.A.C.) cette année, a conduit la section théâtre du collège à demander une subvention au syndicat qui lui a octroyée.
- ✓ **Rentrée des classes :** La cohabitation du chantier des travaux de rénovation et d'extension du restaurant scolaire avec les classes s'est bien passée avec un ajustement du périmètre de sécurité. La restauration scolaire se déroule en un seul service dans la salle « Les Albizzias » jusqu'à la fin de ces travaux. Ce service donne satisfaction et présage de l'organisation future dans les locaux agrandis.

Céline LEBOEUF s'interroge sur l'impact du code de conduite. Chaque élu peut être force de proposition avec la collaboration du personnel et/ou des parents.

Les élus sont à l'écoute des retours d'expériences faites autour des nouveaux rythmes scolaires mis en place dans d'autres communes dès cette rentrée.

✓ **Syndicat AGEDI et modification de statuts** : Les élus ont approuvé à l'unanimité la modification des statuts de ce syndicat, fournisseur des logiciels spécifiques « collectivité », ainsi que la mise à jour des retraits et/ou adhésions de diverses communes ou de certains groupements de communes.

✓ **Nouveau découpage des cantons** : Suite au nouveau découpage des cantons qui se superpose au schéma départemental des communautés de communes, les élus réaffirment leur souhait de rejoindre la Communauté de Communes du Val de l'Indre (C.C.V.I.) et celui de rester dans le canton de Montbazou qui s'appellerait alors Monts.

Ligne Grande Vitesse-Sud Europe Atlantique

✓ Une **enquête publique** se déroulera du 23 septembre au 25 octobre, en mairie de Villeperdue, avec des permanences du commissaire-enquêteur et du géomètre puisque cette enquête concerne le nouveau parcellaire et le programme de travaux connexes de l'aménagement foncier agricole et forestier de la commission intercommunale d'aménagement foncier de Villeperdue et Sorigny avec extension sur Saint-Epain.

4 permanences du commissaire-enquêteur : le lundi 23 septembre de 14h00 à 17h00 - le jeudi 3 octobre de 9h00 à 12h00 - le mardi 15 octobre de 9h00 à 12h00 - le vendredi 25 octobre de 14h00 à 17h00
et 3 permanences du géomètre chargé de l'opération : le mercredi 25 septembre de 9h00 à 12h00 - le vendredi 18 octobre de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00 - le lundi 21 octobre de 14h00 à 17h00.

M. le Maire rappelle que le terrain communal situé à la Laurière a été intégré dans l'aménagement foncier par erreur et que sa contrepartie ne pourrait être qu'un terrain en zone agricole, ce qui n'intéresse pas la commune. Il informe les élus que la proposition de vente à COSEA, votée en mai dernier, à hauteur de 5 €/m², est restée sans réponse concrète.

M. le Maire fait également part aux élus du mécontentement de toutes les communes impactées par ce chantier notamment à cause des nuisances sonores et environnementales et du non respect des horaires de chantier. Les élus de ces communes vont remettre un courrier au Préfet pour dénoncer ces pratiques.

✓ **Visite de chantier** : M. le Maire propose de décaler l'organisation d'une visite de groupe rassemblant les élus communaux.

Communauté de communes

✓ **Prise de compétence ALSH** : M. le Maire stipule que la compétence enfance jeunesse a été prise par la Communauté de Communes de Sainte Maure de Touraine en date du 2 septembre et présente le volet transfert de charges lié à cette prise de compétence. Après information des modifications apportées au projet initial présenté en juin dernier, les élus de Villeperdue ont voté à l'unanimité pour cette prise de compétence ainsi que pour le transfert de charges y afférant. En effet, chaque commune membre de la Communauté de Communes doit délibérer favorablement pour entériner ces décisions communautaires.

✓ Le CCAS de Villeperdue devra se réunir, après réponse de la Communauté de Communes du Val de l'Indre sur la compensation financière liée à la fréquentation d'enfants villeperduisiens aux ALSH de la CCVI, pour revoir la participation aux familles.

Assainissement

✓ **Station d'épuration** : M. le Maire précise que les travaux ont commencé selon le planning élaboré.

- ✓ **Assurance-dommages-ouvrage** : Le Conseil Municipal délègue pouvoir à M. le Maire de choisir l'assureur répondant au mieux à cette obligation, une seule proposition ayant été reçue à ce jour.

Eau potable

Compte-tenu de l'augmentation notable de la redevance assainissement cette année et de la hausse de TVA pressentie, les élus décident à l'unanimité de limiter l'augmentation du tarif eau potable à 1 % sur l'abonnement et la part variable.

Ordures ménagères

Le conseil général procède actuellement à la révision de son Plan départemental de Prévention et de Gestion des Déchets Non Dangereux. Une enquête publique se déroule donc sur ce projet à compter du 2 septembre 9h00 et jusqu'au 4 octobre à 16h30. Cette enquête peut être consultée en différents lieux dont le Conseil Général Place de la Préfecture à Tours du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30 ; les permanences du commissaire-enquêteur : le mercredi 18 septembre de 9h00 à 12h00 - le vendredi 4 octobre de 13h30 à 16h30. L'ensemble de l'enquête est téléchargeable sur www.dechetsentouraine.fr.

Les élus sont informés que le SMICTOM a émis un avis défavorable à ce projet de plan départemental arguant notamment du souhait de renouveler l'Usine de Valorisation Energétique (U.V.E.) de St Benoit la Forêt.

Travaux communaux

- ✓ **Restaurant scolaire** : M. le Maire informe les élus que ce chantier se déroule dans les temps malgré un retard au départ sur la couverture du bâtiment. L'achat de mobilier pour compléter celui déjà existant est à l'étude. Les élus délèguent le choix du fournisseur au maire et aux adjoints.

M. le Maire présente le diagnostic énergétique élaboré pour prétendre à des subventions de la Région. M. le Maire abordera ce sujet avec le maître d'œuvre pour étudier ce qu'il est possible de faire.

- ✓ **Rénovation logements locatifs 1** (impasse du vieux bourg) : M. le Maire doit reprendre contact avec l'ADAC (Agence Départementale d'Aide aux Collectivités locales).

- ✓ **Travaux de voirie** : Les réparations de voirie route du Chêne Parapluie ne donnent pas satisfaction. Arlette DUCHENE doit revoir la société chargée de ces travaux pour faire le point.

- ✓ **Travaux le Bry** : Les travaux de busage et de stationnement ont été faits début septembre.

Budget-Finances

- ✓ **Contrats territoriaux** : Le Conseil Général 37 souhaite initier des contrats de territoires avec les communautés de communes. M. le Maire rappelle ce dispositif qui conduit à établir un diagnostic des projets intercommunaux. Pour ce faire, trois zones sont définies au préalable, à savoir l'agglomération, la zone péri-urbaine (dont fait partie Villeperdue) et la zone rurale et rurale. La finalité est, par cette mutualisation, de financer les projets intercommunaux et communaux. La crainte est que les finances ne suffisent pas pour couvrir les projets communaux et de plus, la Communauté de Communes ferait le choix pour les communes. De surcroît, la subvention départementale (FDACR) serait supprimée. La commune a déjà deux projets à proposer : la réhabilitation de la salle polyvalente pour 2014 qui est d'intérêt communautaire et la rénovation des logements locatifs pour 2015.

- ✓ **Régularisations budgétaires** : Une régularisation budgétaire est nécessaire pour les comptes 21531 et 21532 du budget général par un transfert des dépenses dans les budgets annexes ainsi que pour intégrer les dépenses concernant le diagnostic assainissement non collectif payées entre 2007 et 2011 sur le compte 2031 et les imputer sur un compte 21 au titre du budget annexe d'assainissement.

Les élus approuvent à l'unanimité ces régularisations et la délibération y afférente.

✓ **Locaux vacants et taxe d'habitation** : M. le Maire informe les élus qu'il y a lieu de modifier la délibération municipale assujettissant les logements vacants à la taxe d'habitation. En effet, la loi de finances pour 2013 a modifié la durée de vacance nécessaire. Ainsi les logements peuvent être assujettis à la taxe d'habitation lorsqu'ils sont vacants depuis plus de deux ans au lieu de cinq ans précédemment. Cette délibération est prise à l'unanimité.

✓ **Délibération rectificative pour la désaffectation et la cession du chemin rural n°40** : Les services de la Préfecture, dans le cadre du contrôle de légalité, impose de faire quelques modifications dans le libellé de cette délibération prise le 5 juillet dernier ; modifications adoptées à l'unanimité.

Urbanisme

✓ **Déclaration d'Intention d'Aliéner (DIA)** : Les élus ne souhaitent pas préempter pour le bien sis 5 Rue de l'Arche.

Dates à retenir

- ✓ Visite du centre de formation du SDIS (Ballan-Miré)
- ✓ Réunion secteur « Les Coutants »
- ✓ Assemblée Générale APE
- ✓ Conseil d'école
- ✓ CCAS
- ✓ Congrès des maires
- ✓ Prochains conseils municipaux

Vendredi 20 septembre (9h00-12h00)

Lundi 23 septembre à 18h30

Vendredi 11 octobre à 19h30 à la mairie

Lundi 4 novembre à 18h00 à la mairie

Mardi 19 novembre à 17h00 à la mairie

Mardi 3 décembre journée au Vinci-Tours

Vendredi 25 octobre à 20h00 à la mairie

Vendredi 6 décembre

Questions diverses

- **Bulletin communal 2014** : Suite à la demande de Xavier GAUTHIER, il est décidé de ne pas éditer de bulletin communal en début d'année prochaine au vu des élections municipales à venir.
- **Arrêt maladie Pascale LAURENT** : L'arrêt maladie de cet agent risque de se prolonger. Aussi, les élus cherchent à recruter une personne pour maintenir l'ouverture de l'agence postale car l'étudiante présente actuellement de manière épisodique a repris ses cours et ne va donc plus pouvoir effectuer ce remplacement. Le remplacement pour l'aide au secrétariat n'est pas prévue pour l'instant.
- **Demande de matériel des Fripons** : Xavier GAUTHIER fait part d'une demande de matériel de l'association « Les Fripons ». L'association doit affiner sa demande et la commune fera un point sur les aides déjà accordées à cette association.
- **Règlement cimetière** : Suite à l'interrogation d'Anita RAVION, il est décidé que la synthèse du règlement du cimetière devra être affichée dès la fin de cette année.
- **Travaux « Les Coutants »** : Thierry ROY s'enquiert de la date des travaux d'aménagement sécurité dans ce secteur. M. le Maire précise que les riverains et propriétaires sont conviés à une réunion sur place le 23 septembre au moment du démarrage des travaux.
- **Eclairage vers le château d'eau** : Isabelle DUFRAISSE stipule que le mardi 10 septembre vers 6h30, l'éclairage public ne fonctionnait pas à cet endroit. Une vérification sera faite.

La secrétaire de séance